

CONSEIL MUNICIPAL - LUNDI 4 MARS 2019

COMPTE RENDU

Présents : Joris HURIOT, Francis GUILLET, Bruno HURIOT, Karim LHUILLIER, Brice MARLANGEON, Christine MARCHAL LABAYE, Janine TRELAT, Christelle LOMBARD

Pouvoir de Frédéric PERROSE à Christelle LOMBARD

Pouvoir de Magali GRANGY à Christine MARCHAL LABAYE

Pouvoir d'Olivier ANDRE à Karim LHUILLIER

Absent : Gaëtan KANY

Secrétaire de séance : Christine MARCHAL LABAYE

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11/02/2019

Monsieur MARLANGEON indique, concernant la cession de la lame à neige, qu'il aurait été préférable de remplacer le terme « ancienne » lame à neige par « épave ».

Monsieur le Maire met au vote le compte-rendu tel que transmis au élus et affiché en Mairie.

Unanimité

2. Approbation du compte rendu des décisions exercées par le Maire par délégation du Conseil Municipal (délibération n°01/2017 du 31/01/2017)

Unanimité

3. Collectif d'élus inquiets du déficit de recharge de la nappe du Grès du Trias Inférieur (FTI) du secteur sud-ouest sur Vittel

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a exposé, lors d'un précédent Conseil Municipal, le contexte et les problématiques liés au SAGE GTI.

Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal délibère en demandant :

- une gestion équilibrée et durable de la nappe du Grès du Trias Inférieur ;
- que la ressource en eau soit prioritairement destinée aux populations.

Unanimité

4. Programme d'entretien de voirie communale 2019

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commission Aménagement du Territoire a effectué une visite de terrain l'an dernier pour soulever les points à traiter en 2019.

Monsieur le Maire présente aux élus deux devis d'entreprises :

- Eurovia : 28 974,53 €
- Colas : 27 361,20 €

A l'unanimité, les élus se portent sur l'entreprise Colas.

5. Chemin de Rapiéfosse - Réseau éclairage public

Monsieur le Maire rappelle aux élus que, dans le cadre de la création d'un trottoir en direction de la rue du Sorbier, le Conseil Municipal s'est positionné pour l'enfouissement des réseaux aériens.

Après avoir délibéré sur l'enfouissement des réseaux téléphonique et électrique, il convient de délibérer pour la partie éclairage public.

Le montant des travaux pour la partie éclairage public se chiffre à 24 000 € TTC. La commune ayant confié sa compétence au Syndicat d'Electricité des Vosges, la participation communale s'élève à 13 956,22 €.

Unanimité

6. Forêt communale

Programme de travaux sylvicoles 2019 pour un montant de 3 366,66 € TTC adopté à l'unanimité.

Devis de maîtrise d'œuvre pour la création de la desserte forestière :

- ONF : 24 378,90 €
- Société d'Experts Forestiers Nancy : 19 914,52 €

Monsieur le Maire précise que le suivi du chantier n'est pas assuré dans son intégralité par le second candidat.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les offres, se prononce, à l'unanimité, pour confier la maîtrise d'œuvre à l'ONF.

7. Métropole du Grand Nancy - Groupement de commandes pour la fourniture d'électricité 2020-2021

Monsieur le Maire rappelle aux élus que la commune s'est jointe au dernier groupement de commandes. Les bâtiments concernés pour Mattaincourt sont les suivants : école primaire et salle polyvalente.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de se joindre, à nouveau, à ce groupement de commandes pour bénéficier de prix avantageux.

Unanimité

8. Personnel Communal

** Avancement de grade : suppression d'un grade d'adjoint technique à temps complet et création d'un grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet :*

Impact évalué sur le budget communal : + 93,97 €/mois

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'avancement de grade pour l'agent concerné.

** Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet :*

Monsieur le Maire indique que le contrat d'un agent du service technique arrive à terme en avril prochain. Cet agent était en CAE depuis 2 années au sein de la collectivité.

Au regard des besoins de la commune et de la qualité du travail fourni par l'agent concerné, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité de le « stagiairiser » pendant une durée d'un an.

9. Demandes de subventions des associations

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commission compétente s'est réunie le 18 février dernier pour étudier les demandes de subventions des associations.

Nom de l'association	Montant sollicité	Montant proposé par la commission
Adavie	500,00 €	500,00 €
Les Restaurants du Cœurs - Association départementale	400,00 €	400,00 €
Comité des fêtes de Mattaincourt	500,00 €	500,00 €
Comité des fêtes de Mattaincourt	250,00 €	250,00 €
Tennis club Mirecourt - Mattaincourt	1 000,00 €	300,00 €
Club des retraités et amis de Mattaincourt	900,00 €	900,00 €
La Joie de Vivre	500,00 €	300,00 €
C.RE.SU.S.	100,00 €	100,00 €
Don du sang	100,00 €	100,00 €
TOTAL	4 250,00 €	3 350,00 €

Unanimité

10. Budgets primitifs 2019

** Affectation du résultat :*

Monsieur le Maire rappelle que l'excédent global de fonctionnement au 31/12/2018 est de 720 032,05 € et qu'un déficit d'investissement de 206 166,41 € est constaté.

- 206 166,41 € au 1068 (recettes d'investissement)
- 217 04,41 € au 001 (dépenses d'investissement)
- 513 865,64 € au 002 (recettes de fonctionnement)

Unanimité

** Budget annexe du lotissement :*

Monsieur le Maire présente les grands équilibres de ce budget :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	155 732,45 €	155 732,45 €
Investissement	157 522,08 €	157 522,08 €
TOTAL GENERAL	313 254,53 €	313 254,53 €

Unanimité

* Budget principal 2019 :

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	938 198,00 €	804 223,00 €
Opérations d'ordre	192 879,77 €	- €
Total	1 131 077,77 €	804 223,00 €
Excédent de fonctionnement		513 865,64 €
TOTAL GENERAL	1 131 077,77 €	1 318 088,64 €

	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 254 438,00 €	1 267 724,64 €
Opérations d'ordre	- €	192 879,77 €
Restes à réaliser	181 879,00 €	192 797,00 €
Total	1 436 317,00 €	1 653 401,41 €
Déficit reporté	217 084,41 €	
TOTAL GENERAL	1 653 401,41 €	1 653 401,41 €

Monsieur le Maire indique aux élus que le budget 2019 s'est construit avec une nouvelle baisse des dotations de l'Etat : dotation globale de fonctionnement et l'arrêt de la compensation de l'Etat pour les pertes de bases au titre de la Contribution Economique Territoriale. Une perte évaluée à près de 110 000 € par rapport au budget primitif 2018. Néanmoins, les taux d'imposition communaux resteront stables en 2019, pour la troisième année consécutive.

Affaires diverses :

- Installation d'une « boîte à livres »

La commune a confirmé son partenariat avec les ateliers thérapeutiques DECLIC de Mirecourt. Ces derniers ont confectionné une boîte à livres, installée sous l'abri bus, à côté de l'Agence Postale Communale.

- Circulation sur les chemins de l'Association Foncière

Monsieur MARLANGEON, Président de l'Association Foncière, fait un point sur les chemins d'exploitation. Il indique que des abus sont constatés sur ces chemins par des individus indécents : vitesse excessive par des motos et quads notamment.

Il précise qu'il envisage la pose de panneaux règlementant le passage sur ces chemins privés. Monsieur le Maire rappelle que de nombreux chemins sont la propriété de l'Association Foncière et que seul son bureau est compétent pour choisir l'implantation de ces panneaux.

- Journée « Portes Ouvertes » du 29 juin 2019 :

Monsieur le Maire fait un point sur cet évènement qui consiste à mettre en avant le patrimoine communal et privé pour « donner envie » à des personnes extérieures de s’y installer. Mattaincourt dispose d’un riche patrimoine dans un cadre paysagé agréable et de qualité, un atout indéniable que nous souhaitons valoriser.

Un point de situation sur les différents retours sera réalisé en avril prochain.